Ostrá, Růžena

4

In: Ostrá, Růžena. Structure onomasiologique du travail en français : (etude diachronique d'un champ conceptuel). Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1974, pp. 85-104

Stable URL (handle): https://hdl.handle.net/11222.digilib/121065

Access Date: 27. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



Si l'on essaie de procéder à une confrontation du champ conceptuel du travail en ancien français et dans la langue contemporaine, on voit au premier coup d'oeil qu'après une évolution qui avait duré plusieurs siècles, la structure de cette partie du lexique a changé de fond en comble. Tant au centre qu'à la périphérie du champ, il y a eu des changements profonds. Ces changements concernent non seulement le niveau de l'expression, mais encore celui du contenu (ou plus exactement: celui de la forme du contenu). Cela veut dire donc que, d'une part, l'inventaire des unités lexicales constituant le champ a changé et, d'autre part, que la différenciation et l'organisation de leur contenu sémantique se fait d'après les critères différents.

Nous essaierons de voir quels sont les changements qui se sont produits dans notre structure aux deux niveaux susmentionnés et quelles sont les étapes successives de la restructuration du champ. Nous nous occuperons tour à tour de différents membres du champ et tâcherons d'établir comment et dans quelle mesure ils ont participé à cette transformation structurelle progressive.

Prenons tout d'abord le centre du champ; les deux verbes qu'on y trouvait en ancien français (ovrer et laborer) et qui jouaient pour ainsi dire le rôle d'expressions pilotes dans sa structure, ne figurent plus ni au centre ni même dans la partie périphérique du champ.

Sauf certains emplois spécialisés appartenant au langage technique et des emplois archaïques ou archaïsants (tel: Il est défendu d'ouvrer le dimanche) l'ancien verbe ovrer a disparu du lexique français. Pour pouvoir essayer d'établir les raisons de cette disparition, nous devrons jeter un coup d'oeil sur l'évolution des emplois de cette unité lexicale jusqu'au moment de sa disparition.

Dans le chapitre consacré à la description du champ en ancien français, on a pu voir que le contenu sémantique de ce verbe était marqué par la notion d'art ou de la compétence au travail. Il est vrai que dans les textes français anciens, on trouve de nombreux emplois où ce trait sémantique de spécification est neutralisé, ce qui permet au verbe *ovrer* d'avoir souvent une signification très générale correspondant à celle du verbe *travailler* en français contemporain.

Il nous semble cependant que cette signification générale était plus rare

au 16° siècle qu'en ancien français. L'emploi du verbe semble s'être spécialisé en désignant le travail de poètes ou d'écrivains:

S'il veut rien faire de nouveau Qu'il oeuvre hardiment en prose.

Marot, Rondeaux 8.

C'est à vous que je doy tout ce que j'ay d'ouvrage, A vous qui me donnés et moyen et courage, Ouvrant de mon métier, faire ce cabinet De mes vers assemblés.

Baïf, Au Roi I, 3, H.

Comme en ancien français, ouvrer se dit en parlant des ouvrages de dames:

Ouvrant ma dame au labeur trop ardente, Son dé luy cheut.

Scève, Delie 332, H.

Elle est Pallas, c'est Minerve l'ouvriere, Qui de l'aiguille ouvre si dextrement.

Baïf, Les Amours de Francine, H.

Cette spécialisation sera peut-être plus facile à concevoir si l'on prend en considération le fait que, dès l'ancien français, il existait à côté de ovrer le verbe manovrer que l'on employait pour désigner le travail manuel et le substantif manoeuvre désignant soit le travail, soit celui qui l'exécute:

Il avoit toujours beu de mesme vin que beuvoient les manoeuvres de sa maison.

Amyot, Caton 10. LC.

Il y a néanmoins aussi des emplois où la notion d'art est neutralisée, où l'on ne se rend pas compte de sa présence dans le contenu sémantique du verbe ouvrer. Mais dans ce cas, nous semble-t-il, cette unité lexicale prend quelquefois le caractère de mot noble, son contenu s'étant enrichi d'un trait de spécification stylistique (qui d'ailleurs serait indentifiable, à notre avis, également dans les deux catégories d'emploi qui précèdent):

J'en cognois entre ceux qui y ouvrent valeureusement (aux affaires publiques) à cette heure de moeurs ou si equables ou si douces qu'ils seront pour demeurer debout, quelque injurieuse mutation et cheute que le ciel nous appreste.

Montaigne III, 12.

Ainsi donc le contenu sémantique du verbe ouvrer s'est enrichi d'un trait de spécification et cela probablement grâce à sa distribution: on l'em-

ployait en parlant de travaux qualifiés, sinon artistiques, ce qui - à la longue - a abouti à la cristallisation d'un élément notionnel relativement stable - d'un trait distinctif nouveau.

Ce processus était favorisé par le fait que, pour désigner le travail manuel ou bas, on disposait du verbe manouvrer.

Cette modification intervenue dans le contenu sémantique du verbe ouvrer n'était pas favorable du point de vue de l'avenir de cette unité lexicale. On sait, en effet, que les expressions qui se trouvent au centre d'une structure lexicale doivent être le plus extensives possible, doivent être substituables au plus grand nombre possible de membres du champ—dans le cadre, bien entendu, de leur classe morphologico-significative. Or, pour le verbe ouvrer, cette faculté de substitution se trouve diminuée au 16° siècle par rapport à l'ancien français.

La situation du verbe ouvrer se trouvait compromise aussi par le fait — si fréquemment invoqué — que certaines de ses formes étaient identiques à celles du verbe ouvrir (nous ouvrons, vous ouvrez). Notre verbe n'a pas réussi à se dégager de cette homonymie et certains linguistes sont de l'avis que c'est là qu'il faut chercher la cause de sa défaillance.⁵¹

Nous considérons que les raisons de cette défaillance sont plus nombreuses et que, pour les connaître ne soit-ce qu'en partie, il faudrait soumettre à un examen soigneux non seulement la structure du contenu du verbe *ouvrer* lui-même, mais aussi la structure du champ conceptuel tout entier au moment où l'usage atteste un affaiblissement sensible de la position de notre unité lexicale.

Dans les pages qui suivent, nous aurons l'occasion de montrer que certains autres membres du champ ont subi aussi des modifications dans la structure de leur contenu sémantique, ont perdu leur caractère nettement marqué et que, par conséquent, il y avait dans le cadre du champ des unités lexicales pouvant remplacer le verbe défaillant. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agissait notamment des verbes besogner et travailler. Si notre structure onomasiologique n'avait pas disposé de ces remplaçants virtuels, le verbe ouvrer n'aurait probablement pas disparu, malgré la structure de son contenu sémantique. En effet, la restructuration sémantique du verbe aurait pu prendre la voie de généralisation au lieu de celle de spécification et, au lieu d'augmenter la part des traits de spécification, son contenu sémantique s'en serait débarrassé. Quant à l'homonymie partielle avec le verbe ouvrir, la langue y aurait facilement trouvé un remède.⁵²

⁵¹ Cf. G. G o u g e n h e i m, Les mots français dans l'histoire et dans la vie, Picard, Paris 1962, p. 199. Nous ne saurions pas partager entièrement cette opinion d'autant moins que l'homonymie des deux verbes n'était que partielle et que la langue disposait de plusieurs moyens très faciles d'y rémédier. Il aurait suffi, en effet, que la conjugaison ait normalisé les différentes formes verbales sur l'autre des deux radicaux du verbe, c'est-à-dire non pas sur le radical de nous ouvrons, mais sur celui de il œuvre. Cette solution n'aurait eu rien d'exceptionnel. Les verbes qui présentaient l'alternance entre la voyelle œ (quand l'accent est sur le radical) et la voyelle ou (lorsque l'accent est sur le suffixe) ont été normalisés soit sur œ (demeurer), soit sur ou (trouver). Pour éviter l'homonymie fâcheuse avec les formes du verbe ouvrir, il aurait donc suffi que la langue ait choisi la première eventualité qui aurait eu, en plus, l'appui de l'analogie avec œuvre.

Cette évolution sémantique est sensible aussi dans les autres membres du groupe central du champ. Prenons par exemple le substantif ouvrier dont le noyau sémantique était de plus en plus marqué par les traits de spécification dont nous avons parlé plus haut. Ainsi ouvrier servait à désigner, entre autres, des écrivains et des auteurs d'oeuvres littéraires en général:

En toutes les chamrées de la philosophie ancienne, cecy se trouvera qu'un mesme ouvrier publie des regles de temperance et publie ensemble des ecrits d'amour et de desbauche.

Montaigne III, 9.

Veux-tu sçavoir, lecteur, quand les vers sont bons et dignes de la reputation d'un excellent ouvrier?

Ronsard, Franciade, Préface de 1587, H.

Ouvrier désignait aussi celui qui fait une oeuvre d'art autre que littéraire:

Les plus excellents ouvriers qui furent jamais au monde vescurent en ce temps là: comme entre les autres Phidias le statuaire.

Amyot, Diodore XII, 1.

Le sableau, l'encre et le cuyvre, Qui font vivre L'ouvrier apres son trespas.

Du Bellay, Hymne de santé, 4.

On a vu que le substantif *ouvrier* désignait celui qui crée quelque chose, qui est l'auteur de quelque oeuvre. Dans ce sens, *ouvrier* se disait souvent de Dieu — Créateur:

L'inimitable ouvrier de la terre et des cieux.

Du Bartas, Semaine, 1ère Journée, H.

Si l'on essaie de soumettre à une analyse le contenu sémantique du mot dans les citations ci-dessus, on se rend compte que les traits de spécification (notion d'art et celle d'appréciation positive) y jouent un rôle très important et que, parmi les traits d'identification, la notion de résultat prend une importance écrasante.

On trouve néanmoins des contextes où la notion de résultat occupe dans le contenu du mot une place moins importante et s'efface au bénéfice de la notion d'effort. Dans de tels cas, le substantif ouvrier désigne celui qui effectue quelque travail (plus ou moins qualifié):

Il se trouvait en celle ville force musiciens, joueurs de comédies, sonneurs d'instruments et autres telz ouvriers qui sont requis à faire festes publiques. Aymot, Lucullus 29. Le substantif ouvrier connaissait donc deux emplois: dans l'un d'entre eux, la notion de résultat associée à celle d'art et, le cas échéant, à celle de l'appréciation positive, est dominante; dans l'autre, les traits de spécification sont neutralisés et le contenu du mot est structuré plutôt du point de vue de la perspective «effort».

Pour l'adjectif ouvrier, la situation se présente d'une facon analogue, en concomitance cette fois-ci avec les différences d'ordre classificatoire (personnes/objets). Employé en parlant des choses, cet adjectif servait à qualifier ce qui est destiné au travail: jour ouvrier (on disait d'ailleurs aussi jour ouvrable ou jour ouvrant).

En parlant des personnes, on se servait de l'adjectif *ouvrier* pour qualifier celui qui avait une compétence ou un art particulier pour faire quelque chose:

Car vous estes ouvriere d'inventer finement des remises, subterfuges et delayz encontre ceux qui attentent quelque chose sur vous.

Amyot, Hist. Aethiop. VI, 68.

Ouquel temple estoyent posees . . . six ymaiges exquises et precieuses taillees de main si ouvriere qu'il sembloit mieulx de prime face que le supernel facteur des choses y eust mis la main que Phidias ne Praxiteles.

Lemaire, Temple d'Honneur IV, H.

L'adverbe ouvrierement s'associe à ce dernier emploi:

Les venins mesmes, ouvrierement accomodés, profitent.

Texte de 1574, H.

Pour ce qui est du sort que l'évolution a réservé aux expressions traitées dernièrement pendant la période allant du 16° ou 20° siècle, on constate que les adjectifs ouvrable et ouvrant ont pour ainsi dire disparu du lexique français comme suite de la déchéance du verbe ouvrer. L'adverbe ouvrièrement n'appartient pas non plus à la partie active du répertoire lexical contemporain, ce qui s'explique par l'évolution sémantique de l'adjectif correspondant.

L'adjectif ouvrier, par contre, est toujours bien fréquent. Cependant, sauf dans quelques constructions appartenant aux langages techniques (cheville ouvrière, abeille ouvrière, etc.) son contenu a profondément changé. En français contemporain, cet adjectif est devenu en quelque sorte la vision adjectivale de l'acception la plus fréquente du substantif ouvrier (voir ci-dessous) et il sert presque exclusivement à qualifier ce qui appartient aux ouvriers, de sorte qu'il n'a plus aujourd'hui une disponibilité active comparable à celle dont il jouissait au 16e siècle.

Il n'en est pas ainsi du substantif ouvrier qui, dans la classe des noms d'agent, est l'expression la plus importante de toutes celles qui constituent notre champ conceptuel en français contemporain. Il faut noter, cependant,

que son contenu sémantique a subi un changement profond depuis le 16° siècle. On sait qu'en français moderne, ce substantif désigne le plus souvent celui qui fait un travail manuel pour gagner un salaire. Dans cet emploi, aucune trace de la notion d'art ou d'appréciation positive. Par contre, il y a en plus la notion du caractère manuel du travail et celle de rémunération, très importantes toutes les deux grâce aux contextes sociaux et politiques qui sont caractéristiques pour l'emploi moderne du mot. Il est vrai que le français contemporain connaît aussi une autre acception du mot, très proche de l'emploi qu'on en faisait au 16° siècle. Mais il s'agit là, à notre avis, d'un vestige de l'ancien usage, réservé d'ailleurs à la langue littéraire.

Cette restructuration du contenu sémantique du substantif ouvrier est d'autant plus intéressante qu'elle ne correspond à l'évolution du contenu sémantique d'aucune des expressions qui, dérivées du verbe ouvrer, avaient en ancien français le même noyau sémantique. Nous avons vu le sort du verbe ouvrer lui-même. Examinons de ce point de vue encore les substantifs ouvrage et oeuvre.

Dès l'époque ancienne, le contenu sémantique de ces deux expressions était dominé par la notion de résultat, ce qui se traduit par le fait qu'on les employait très souvent pour désigner le produit d'un travail. Cependant, en ancien français, on s'en servait couramment pour désigner l'action de travailler. Dans la langue contemporaine, ce dernier emploi est sensiblement moins fréquent, notamment pour oeuvre, mais il existe tout de même.

Pour ce qui est de la notion d'art, elle est devenue très peu importante dans le contenu sémantique de ces deux expressions en français contemporain, en admettant bien entendu qu'elle en fasse partie.

En ce qui concerne le substantif ouvrage, il y a lieu de noter qu'il a pris la succession de ses synonymes disparus (ouvraingne, ouvraille, ovrement) dont la présence dans le champ ne se justifiait pas par quelque trait specifique de leur contenu sémantique.

Toujours est-il qu'en grandes lignes, les substantifs ouvrage et oeuvre, ont gardé la valeur qu'ils avaient eu en ancien français et, dans l'organisation du champ, ils occupent toujours une place d'importance, c'est-à-dire dans la partie centrale de notre structure.

Ainsi on constate que, du point de vue de leur évolution ultérieure, on pourrait diviser les expressions ayant appartenu à l'aire du verbe *ovrer* en ancien français en trois groupes différents. Le premier est constitué par les expressions dont le contenu sémantique n'a guère changé depuis l'ancien français au français contemporain et qui ont gardé une place importante au sein du champ, bien que l'on ne puisse plus les considérer comme des membres centraux de sa structure.

Le deuxième comprend les expressions qui, pour les différentes raisons traitées plus haut, ont quitté le champ. Il s'agit tout d'abord du verbe ouvrer, ensuite des adjectifs ouvrable et ouvrant et, finalement des substantifs ovraingne, ovraille et ovrement.

Le troisième groupe enfin compte les expressions dont le contenu sémantique a connu de profonds changements et qui ont gardé une place importante dans notre structure onomasiologique. C'est le cas du substantif et de l'adjectif ouvrier.

On peut se poser la question pourquoi les différents membres de la même aire du champ, donc les expressions dont le noyau sémantique était le même en ancien français, ont pris des voies d'évolution aussi différentes.

Nous croyons pouvoir répondre à cette question que la différenciation du développement des membres d'un groupe qui, au départ, était en principe unitaire est due aux besoins et aux possibilités de la structure onomasiologique à laquelle ils appartiennent.

Prenons tout d'abord le cas des unités lexicales qui ont quitté le champ. Leur disparition est attribuable à deux raisons différentes:

- a) elles sont devenues superflues et inutiles du point de vue des besoins onomasiologiques de notre structure. C'est le cas par exemple des substantifs ovraingne, ovraille et ovrement qui, ayant fini par être parfaitement synonymes les uns par rapport aux autres et par rapport au substantif ouvrage, se sont confondus avec ce dernier et ont disparu de la langue.
- b) elles sont devenues incapables de remplir la fonction onomasiologique qui leur revenait dans le cadre de la structure à laquelle elles appartenaient. A cause de cette défaillance et pour d'autres raisons plus ou moins décisives, elles ont été remplacées par d'autres expressions. C'est le cas notamment du verbe ouvrer. Encore fallait-il que le champ dispose de membres de remplacement satisfaisants. Si le remplaçant (ou les remplaçants) convenable avait fait défaut, notre structure onomasiologique aurait bien été obligée, de trouver d'autres solutions à son déséquilibre. «L'adaption» du contenu sémantique (donc des capacités onomasiologiques) de l'expression défaillante en aurait pu être une.

C'est là aussi la solution qui a été appliquée dans le cas du substantif ouvrier dont la valeur sémantique et, par là, sa capacité onomasiologique, au 16° siècle, ne sont guère différentes de celles du verbe correspondant. Mais la structure onomasiologique dont il fait partie (= notre champ conceptuel) ne disposant pas d'un remplaçant satisfaisant, elle était bien obligée, de garder le substantif ouvrier dont le contenu sémantique s'est progressivement adapté aux besoins onomasiologiques du champ. Il devait s'y plier continuellement jusqu'à l'époque contemporaine, bien que ces besoins fussent voués à des modifications profondes après l'avènement du socialisme et du mouvement ouvrier.

Pour ce qui est du groupe auquel appartiennent les substantifs oeuvre et ouvrage (on pourrait y ajouter le verbe oeuvrer de la langue moderne), on peut dire que, concurrencé par le groupe du verbe travailler et handicapé par la défaillance du verbe ouvrer, ce groupe n'a pas suivi la voie d'adaptation sémantique aux besoins de l'organisation sociale moderne, ce qui a afaibli sa position ou sein du champ, position qui, d'ailleurs, est loin d'être périphérique.



L'évolution des expressions appartenant à l'autre partie du centre du champ, c'est-à-dire celle du verbe *laborer* et de ses dérivés, a suivi d'autres chemins.

On a vu qu'en ancien français, le noyau sémantique des expressions appartenant à ce groupe comportait, outre les traits d'identification, plusieurs

traits de spécification, à savoir la notion de souffrance et celle de fatigue, et que tous ces traits sémantiques y étaient organisés en fonction de la notion d'effort. La ,perspective effort' est restée déterminante dans le contenu sémantique de ces expressions pendant toute la période dont nous nous occupons. C'est elle, d'ailleurs, et la notion de fatigue qui ont servi de point de départ à la spécialisation progressive de ces expressions au sens de «travail agricole».

On sait, en effet, que dès l'époque ancienne le verbe laborer était employé pour désigner soit l'action de travailler (péniblement) en général, soit celle d'effectuer des travaux agricoles qui étaient, au moyen âge, la forme la plus fréquente de travail fatiguant. Dans le chapitre II, nous avons constaté qu'il n'est pas tout à fait clair si, en ancien français, on peut parler de deux acceptions du verbe laborer et des expressions qui s'y rattachent. Toujours est-il que, entre le 13^e et le 16^e siècles, la fréquente application de ces termes à des travaux des champs a eu pour résultat la cristallisation au sein de leur noyau sémantique d'un trait de spécification nouveau la notion d'agricole'. Ce trait a pris peu à peu une place très importante dans le contenu de ces expressions et, dès le 14e siècle déjà, on peut parler de deux acceptions pour la majorité d'entre elles: l'une générale et l'autre spécialisée. La deuxième acception était de plus en plus fréquente et elle a fini par marquer la presque totalité des membres du groupe. Dans son acception spécialisée au sens de «travail agricole» et même d'un certain travail agricole, c'est-à-dire celui qui consiste à remuer la terre au moyen d'instruments aratoires (= le plus fatigant des travaux des champs), le verbe *labourer* ne relève pas de notre champ.

Au 16e siècle, toutefois, ce verbe pouvait avoir la signification de «tra-vailler» pris dans le sens le plus général:

Et bien que le corps lent estendu ne labeure, L'esprit vif (las trop vif) sans travail ne demeure.

Pontus de Tyard, Elegie à Ronsard, H.

Elle ha commandé à Jean le Maire de Belges, indiciare et historiographe stipendié dudit seigneur archiduc et delle, de labourer en ce beau temps de paix à lachevement de ce present volume

Lemaire de Belge, Illustration I, H.

Les artisans labouroient pour faire armes, engins et toutes autres choses necessaires pour la deffense.

Seyssel, trad. de Diodore III, 1, H.

Dans les citations que nous avons choisies, la valeur du verbe labourer est si générale qu'on aurait beau chercher à deviner dans son contenu semantique la présence de l'élément notionnel de souffrance et même celui de fatigue. On pourrait en dire autant à propos de certains emplois transitifs du verbe labourer qui non seulement ne laissent deviner aucun des traits de spécification mentionnés, mais encore donnent l'impression que le trait sémantique d'effort n'a pas dans son contenu sémantique la place habituelle, c'est-à-dire déterminante:

D'un vers gayment labouré Une ode, un sonnet je chante.

E. Pasquier, Jeux poétiques I, Chanson.

On y trouva quantité inestimable de paintures excellentes et de tableaux aussi artificiellement labourez que l'on pourrait imaginer.

Amyot, Diodore XIII, 28.

Il semble donc que la dichotomie ,effort — résultat' si importante pour l'organisation de notre structure lexicale en ancien français, se soit effacée au $16^{\rm e}$ siècle, ce dont les membres du champ devaient s'accomoder d'une façon ou de l'autre.

Quant à l'élément notionnel de souffrance, le verbe labourer s'en est défait en rompant ainsi les derniers liens qui l'attachaient à la sphère notionnelle du tourment. Pour ce qui est de la notion de fatigue, elle était présente même dans cette acception générale du verbe. Pendant assez longtemps, d'ailleurs, il devait en être ainsi, puisque Mme de Sévigné pouvait encore écrire:

Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue?

en employant le verbe au sens de «travailler péniblement».

En français contemporain, un tel emploi n'est plus possible: le verbe labourer l'y est employé que dans son acception spécialisée. On peut en déduire que la notion d'agricole occupe dans son contenu sémantique une place beaucoup plus importante qu'en ancien français, qu'elle est devenue sa dominante sémantique et l'a fait passer de ce fait hors des limites de notre champ.

Il en va de même pour la majorité des expressions dérivées du verbe labourer. Les substantifs labouraison et labourement, de création relativement tardive, n'étaient généralement employés que pour désigner le travail agricole.

Labourage présente, au 16° siècle encore, un emploi double. Il désigne tout d'abord le travail (fatigant) en général:

De tout tel labourage Aujourd'huy sont les fruis peu evidens.

Sebillet, Art poétique, A l'Envieus, H.

Ensuite ce substantif servait à désigner la terre qu'on laboure.

Plus compliquée est l'évolution du substantif labor. Il s'est phonétiquement dédoublé en labour et labeur. Encore au 16e siècle, on employait les deux formes sans distinction de sens. L'une et l'autre pouvaient désigner le travail agricole bien déterminé et le travail en général:

A nul...tu ne refusas ton labour ne ta peine, fust pour le bien publicque ou particulier.

P. Fabri, l'Art de Rhetorique I, H.

Toutes les terres de labeur appartenant sud. hostel sainct Ladre . . .

Comptabilité de St. Ladre 1532, H.

Nous aymons plus le repos ... que d'estre en continuelles labeurs.

Seyssel, trad. de Thucydide II, 7. H.

Plus tard, les deux formes se sont sémantiquement différenciées l'une par rapport à l'autre dans ce sens que labour n'était employé que pour désigner le travail agricole en suivant ainsi le verbe labourer dans sa voie de restriction de sens, tandis que labeur désignait le travail en général.

C'est donc *labeur* qui est resté dans notre champ. Le contenu sémantique de cette expression a perdu le trait sémantique de souffrance, mais il a gardé et développé peut-être la notion de fatigue qui est devenue sa dominante constante. Pour cette raison et aussi grâce au trait de spécification stylistique qui s'est ajouté à son contenu en le classant comme appartenant au style élevé, le substantif *labeur* a été relégué dans la partie périphérique du champ.

La notion de fatigue est très sensible aussi dans le contenu sémantique de l'adjectif *laboureux* (en ancien français: *laboros*) servant à qualifier ce qui exige effort pénible:

Ilz (les athlètes) font travail laboureux, mais non pas continuellement.

Régime de santé. H.

Cet adjectif ne s'est pas conservé dans la français moderne car il a été remplacé par le latinisme *laborieux*.

Comme substantif, laboureux était employé comme nom d'agent, de même que laboureur et labourier. Toutes ces expressions désignaient au 16° siècle presque exclusivement les agriculteurs, bien que la signification «ouvrier» eût été courante à l'epoque précédente:

J'ai sergeans et laboureeurs Ovrans en divers ouvreeurs Qui diversement se travaillent.

Fables d'Ov. G.

Le fait que les noms d'agent aient pris tous le sens d'agriculteur témoignent à notre avis que, dès le 16^e siècle, le gros des emplois des expressions appartenant au groupe du verbe labourer — et notamment le verbe labourer même — servaient à designer le travail agricole, malgré les exemples d'emploi général que nous avons présentés et qui ne devaient pas être rares.

Ainsi donc, aucune des deux groupes d'expressions qui constituaient le centre du champ conceptuel du travail en ancien français, n'a gardé sa position au centre du champ et relativement peu nombreuses sont celles qui occupent dans la structure du champ une place plus ou moins impor-

tante en français moderne. Ce ne sont guère que les substantifs ouvrage, oeuvre et labeur, auxquels on doit ajouter encore ouvrier, adjectif et substantif, qui ont survécu à la désagrégation de l'ancienne organisation dichotomique de notre structure en s'adaptant aux besoins onomasiologiques imposés par les changements des structures spirituelles et sociales.



Le verbe besongner a fait fortune au sein du champ pendant la période allant du 13° au 16° siècle. On a progressivement cessé de l'employer dans les acceptions relevant de la sphère notionnelle de la nécessité, qui avaient été de loin les plus fréquentes en ancien français (par exemple: . . . ils se pourveurent petit a petit de tout ce qui leur besongnoit. Froissart). On peut dire qu'au 16° siècle, le verbe besongner n'était employé que dans le sens de «travailler»:

Elle passoit fort son temps, les après disnées, à besongner après ses ouvrages de soye, où elle y estoit tant parfaicte qu'il estoit possible.

Brantôme, Catherine de Medicis, 45.

Les uns gaignoyent fournir les matieres... les autres à les mettre en oeuvre et à en besongner...

Amyot, Periclès 12.

Après la défaillance du verbe *ouvrer* et la spécialisation du verbe *laborer*, le verbe *besongner* est devenu celui des verbes du champ dont le contenu sémantique était le moins marqué, donc le plus général.

Il semble qu'au 16° siècle il soit employé comme s'il devait combler la lacune apparue au sein du champ du fait de la déchéance des deux verbes centraux anciens et que ses chances de l'emporter dans la compétition avec le verbe travailler n'étaient pas négligeables: à la différence de son concurrent, il possédait un noyau sémantique qui n'était chargé d'aucune nuance affective et s'appuyait sur des dérivés s'attachant aussi au champ conceptuel du travail. Il s'agit des substantifs besongneur, nom d'agent, qui était synonyme de ouvrier, besongne, besongnement et besongné.

Besongnement était utilisé surtout en parlant de l'action de travailler, tandis que besongné se disait plutôt du résultat de cette action, du travail accompli:

Vous estand arrivé en nosdits pays d'embas adviserez la royne douaigriere de Hongrie, madame, nostre bonne seur, de vostre besongné et ce qu'aurez entendu et apperçu de la volenté dudit roy de France.

Papiers d'Et. de Granvelle, H.

Quant au substantif besongne, il servait le plus souvent à désigner le travail, soit comme action, soit comme résultat:

Ils (les médecins) n'ont garde de faire mal leurs besongnes, puis que le dommage leur revient à profit. Montaigne II, 37.

... Ainsy que dict l'empereur Charles à Paulo Jovio... voulant faire la guerre au roy François: gu'il fist seulement provision d'encre et de papier, qu'il luy alloit bien tailler de la besoigne.

Brantôme, Catherine de Medicis, 29.

Il est vrai qu'E. Huguet ne donne pour besongne aucune de ces deux significations dans son Dictionnaire, mais il s'agit là d'une omission, à notre avis. Le Dictionnaire françois-latin de R. Estienne, datant de 1549, donne le sens «travail» comme le sens principal du mot. Bien que l'appartenance du substantif besongne au champ conceptuel du travail nous semble incontestable au 16° siècle, nous devons noter que cette acception du mot n'est pas très fréquente dans les textes de l'époque. Il semble donc que R. Estienne eût tenu compte, dans ses dictionnaires, de l'usage parlé — ce qui est tout à fait naturel — qui était un peu à l'avance de l'usage littéraire.

On sait pourtant qu'en français contemporain, le groupe du verbe besogner est assez éloigné du centre du champ. Il en réslute que, dans sa compétition avec le verbe travailler, il a été évincé et, depuis, son déclin ne devait plus s'arrêter. On peut se poser la question pourquoi il en a été ainsi.

Jetons un coup d'oeil tout d'abord sur la structure du noyau sémantique des expressions de ce groupe au moment de cette éviction, c'est-à-dire vers la fin du 16° siècle. Nous constatons qu'en dehors des traits sémantiques réprésentant le concept de travail, il comporte encore celui de besoin (l'adjectif besongneux n'a jamais eu autre sens que celui de «nécessiteux»; besongnes de nuit étaient les objets dont on avait besoin pour passer la nuit, etc.) et que, grâce au jeu des traits de classification, les mots dans le contenu desquels il entrait pouvaient avoir le sens très général d'«affaire» (Lors cogneut le dit duc que ses besongnes se portoient mal. Commynes.), et même d'«objet» (besongnes de voyage, jolie besongnette).

Ainsi donc, le trait sémantique de résultat était toujours dominant dans les acceptions se rapportant au champ conceptuel du travail au préjudice de celui d'effort. On se souvient que, dans le noyau sémantique du verbe ovrer, la situation avait été analogue. Il semble donc que ce soit un déséquilibre des traits d'identification qui a compromis la situation des expressions du groupe du verbe besongner au sein de notre champ conceptuel et qui leur a fait perdre la compétition avec celles qui appartenaient au groupe du verbe travailler.

Des l'avenement du verbe travailler au centre du champ, l'importance du verbe besongner s'est mise à décliner. Ce déclin a abouti à la situation du français contemporain où besogner ne se dit guère qu'en parlant d'un travail fait par besoin, fatigant et inintéressant, donc avec une nuance péjorative assez pronconcée. S'il est employé comme une expression neutre du point de vue affectif, il est senti comme archaïque.

Le substantif besogne qui, en français contemporain, est employé presque

exclusivement dans les acceptions relevant de la sphère notionnelle du travail, a fini aussi par être légèrement marqué d'une nuance péjorative qui, soulignons-le, était étrangère au contenu sémantique du mot en ancien français et même dans la langue du 16^e siècle.

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'en français contemporain, ce n'est plus la notion de résultat qui domine le contenu du subst. besogne, mais la notion d'effort. Aussi voit-on que cette expression ne sert plus jamais à désigner le résultat d'un travail, ce qui était courant encore au 18° siècle (montrer sa besogne; une besogne grossière). Les deux autres substantifs, s'étant sémantiquement confondus avec besogne, ont disparu de la langue. Il en va de même du subst. besongneur.



Le sort du verbe *ahaner* et du substantif *ahan* a certains points communs avec celui des expressions *laborer* et *labor*.

Au même titre qu'elles, ahaner et ahan étaient très souvent employés en ancien français en parlant des travaux agricoles. Le substantif pouvait même désigner un champ labouré ou labourable. La structure de leur contenu sémantique était aussi très semblable à celle des expressions du groupe précédent. Organisé en fonction de la perspective «effort», il comportait la notion de tourment et celle de fatigue dont l'importance était très grande. Il suffit de rappeler que l'adjectif ahaneux servait à qualifier soit ce qui exigeait un effort fatigant (Labeur penible, ahanneux. H.), soit ce qui est dû à la fatigue (sueur ahanneuse).

A la différence du groupe du verbe *labourer*, on ne peut pas parler d'une restriction de sens à propos du verbe *ahaner*: au 16° siècle, on l'employait surtout en parlant du travail pénible en général:

Vostre famille n'ahannera pas touspours: car il faut quelque repos pour vos serviteurs et chambrieres, et pour vostre bestial.

Calvin, Sermon sur le Deuter., 35.

Eux demeurent tandis, sans labeur, sans ahan, Gras et refaits, ainsi que taureaux de Basan.

Des Masures, David triomphant. H.

L'ancienne acception spécialisée ne s'est maintenue que dans certains patois.⁵⁴

On peut donc dire que l'évolution du contenu sémantique de ces expressions a pris plutôt la voie de généralisation, et cela en dépit du fait que l'élément notionnel de souffrance y était toujours présent au 16^e siècle:

⁵³ Il set intéressant de rappeler la situation semblable de *treabă* en roumain contemporain. Cf. notre travail cité ci-dessus.

⁵⁴ Dans le Dictionnaire françois-latin de R. Estienne, on lit sous ahenner: Etiam dicunt Picardi pro Arare sive Terram aratro proscindere.

L'ahan et les sueurs de mon ame travaillee me saissient dés le crepuscule du soir, sans me quitter à celui du matin. Aubigné, Médit. sur le Psaume, 88, H.

Dans les contextes où ce trait sémantique était neutralisé, *ahaner* avait le sens de «travailler péniblement»:

Je me contenteray de ... clorre (ce chapitre) par ce mot d'Ahan, qui est une voix qui sort sans art du profond des bucherons, ou autres manoeuvres, quand avec toute force de bras et de corps ils epmloyent leurs congnées à couper quelques pieces de bois, monstrans par cette voix qu'ils poussent de tout leur reste; mot que nous avons mis en usage, pour denoter une grande peine et travail de corps: et ahanner pour travailler.

E. Pasquier, Recherches sur la France VIII, 6.

On peut avoir des doutes sur l'étymologie indiquée par Pasquier⁵⁵ et reprise dans tous les ouvrages lexicologiques de l'époque, mais on peut néanmoins s'en remettre à lui quant à la valeur des expressions et prendre pour acquis qu'au 16° siècle, elles étaient de très proches synonymes de travailler, resp. de travail.

Cette constatation n'est pas sans importance, car cette synonymie est sans doute l'une des raisons de la déchéance de ces deux membres du champ qui, dès le 16^e siècle, tombaient en désuétude. Une autre raison en réside dans leur évolution phonétique: les deux premières syllabes se prononçaient comme une seule puisque l'h muet ne séparait pas les deux a. Les mots, que ce soit le nom ou les formes verbales, en perdaient volume et stabilité. Aussi les écrivait-on de plusieurs façons (ahan, hahan, hen, hahen, haan):

Je sue icy de haan, pour entendre la procedure de vostre different.

Rabelais II, 11.

Je tressue de grand hahan. Rabelais IV, 18.

Toujours est-il qu'au 17^e siècle, ces expressions étaient senties comme «vieilles» et n'étaient guère employées que dans la tournure suer d'ahan.

Le français moderne a en quelque sorte récupéré les deux expressions en qualité de mots littéraires. Leur situation dans le cadre du champ est néanmoins beaucoup plus périphérique qu'elle ne l'était en ancien français.



⁵⁵ Pour l'étymologie de ahan nous renvoyons à E. Gamillscheg (Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg 1928) qui fait remonter ce mot à af-anna du vieux nordique. Notons toutefois que le Nouveau Dictionnaire étymologique, Paris-Larousse 1964, accepte en principe l'étymologie de Pasquier, de même, d'ailleurs, que jadis Meyer-Lübke.

Les expressions appartenant au groupe du verbe *peiner* n'ont pas connu, durant la période qui nous intéresse, une évolution aussi marquée quant à la structure de leur contenu sémantique et quant à leur place dans notre structure lexicale que les autres membres du champ. Il est vrai pourtant que, pendant cette période, elles se sont éloignées du centre du champ. La notion de punition, associée esentiellement à la notion de tourment, gagnait dès le 13^e siècle de plus en plus de terrain dans leur noyau sémantique,⁵⁶ ce qui a abouti à la cristallisation des trois acceptions différentes du substantif peine: 1) celle qui était dominée par la notion de souffrance; 2) celle où prévalait la notion de punition; 3) celle finalement où le rôle de dominante revenait à la notion d'effort.

C'est évidemment la dernière acception qui intéresse notre champ conceptuel, acception qui, au 16° siècle plus souvent qu'aujourd'hui, servait à désigner le travail (difficile) en tant qu'activité. Ainsi on pouvait loeur sa peine, s'adonner à la peine de corps et d'esprit ou dire avec R. Estienne:

La terre baille grande peine aux laboureurs.⁵⁷

Notons toutefois que, dans cette acception, le contenu sémantique de *peine* était souvent dominé par la notion d'effort de façon si nette que les autres traits sémantiques (d'identification et de spécification) en étaient comme effacés:

Il ne pensoit qu'on deust employer si grande peine en cecy et y tant travailler.

R. Estienne.⁵⁸

Le verbe pener s'attachait essentiellement à cette perspective ,effort':

Car aussi tost que je fus de retour On se pena de rompre mon amour.

Brach, Poemes I, Aimes, H.

... quoy que les tyrans de Sicilie ... eussent peiné de donner nouvelle colonie en leur pays à ces barbares.

Thevet, Cosmographie I, H.

Il en va de même pour l'adjectif *penible* qui, employé en parlant des personnes, qualifiait ceux qui ne craignent pas l'effort et travaillent beaucoup (homme penible et grand travailleur). En parlant des choses, on s'en servait pour qualifier ce qui est difficile à faire, ce qui exige de l'effort pour être fait.

Au 16° siècle, il existait en outre l'adjectif peineux dont le contenu sémantique était organisé en fonction de la notion de tourment. Il semble qu'en français moderne, l'adjectif pénible réunisse certaines valeurs des

 ⁵⁶ Sous l'influence, peut-être, de poena latin.
 57 Exhibet terra laborem difficilem colonis.

⁵⁸ Tantum studium in eo ponendum non arbitrabatur.

deux adjectifs anciens. Il en a perdu d'autres: on ne peut plus dire home pénible pour traduire laboriosus homo, comme il est indiqué dans les dictionnaires de R. Estienne. Cela correspond d'ailleurs à la modification du noyau sémantique de ce groupe d'expressions, dont nous avons parlé tout à l'heure, et à leur recul vers la périphérie du champ. Elles expriment le concept de travail, tel qu'il est défini en français moderne, plus rarement qu'en ancien français. Le substantif peine et le verbe peiner sont beaucoup plus marquées par rapport aux termes centraux du champ (travailler, travail) que ne l'étaient leurs ancêtres par rapport au verbe laborer et le substantif labor en ancien français. Cet écart moins grand s'explique sans doute aussi par le fait qu'en ancien français les expressions centrales avaient un caractère moins général que leurs homologues modernes.



Le plus frappant de tous les changements qui se sont produits dans la structure du champ conceptuel du travail depuis le 13^e au 20^e siècle est la promotion du verbe *travailler*.

On sait que ce verbe, ainsi que les autres expressions dont le noyau sémantique était le même, figurait en ancien français à l'extrème périphérie du champ. De ses multiples acceptions, il y en avait très peu, au 12° siècle encore, qui puissent être considérées comme appartenant, à un titre quelconque, à la sphère conceptuelle qui nous intéresse. Le plus gros de ses acceptions, en effet, rangeait le verbe travailler dans un autre champ conceptuel — celui du tourment. Seuls les emplois «stylistiques», c'est-à-dire ceux qui étaient dus à l'affectivité qu'ils permettaeint d'exprimer, pouvaient lui faire atteindre les limites du champ conceptuel du travail. Or, grâce à la conception du travail très répandue au moyen âge, de tels emplois étaient non seulement possibles, mais devenaient même de plus en plus fréquents, de sorte que, dès le 14° siècle, l'emploi «moderne» du verbe n'était plus rare du tout:

Homme, cheval, oysel, ne chien S'il ne travaille, il ne vault rien.

Gace de Buigne, LC.

Simultanément, la grande charge d'affectivité négative dont le verbe travailler, employé dans le sens moderne, avait été marqué en ancien français s'est progressivement émousée. Par des étapes successives, les attaches qui l'unissaient à la sphère conceptuelle du tourment sont devenues plus lâches.

Au 16° siècle, cependant, elles étaient encore bien sensibles. Il est vrai qu'à cette époque le verbe *travailler* était couramment employé pour désigner le concept de travail tel que nous le concevons aujourd'hui:

Celuy qui est bon labourer de terre pourra bien travailler pour gaigner sa vie.

Calvin, Sermon sur l'Epître aux Corinthiens, 13

Celuy qui n'a repos, qui travaille sans cesse, N'est tant las d'endurer la laboureuse presse Que moy de demeurer entre les courtisans.

P. Matthieu, Aman I, H.

Le vivre en delices est chose servile et le travailler chose royale.

Amyot, Alexandre 10.

Dans les citations ci-dessus, le verbe travailler est employé dans le sens le plus général, celui dans lequel il s'oppose au repos (tantost travailler, tantos reposer / otium labore variari, R. Estienne) ou à la vie oisive (Themistocles pouvait bien se passer de travailler / Licuit esse otioso Themistocli, R. Estienne). Dans ce dernier cas, il s'agit déjà de la signification «travailler pour vivre», si importante pour la mentalité moderne.

Mais au 16e siècle, le verbe travailler de même que les substantifs travail et travailleure, était couramment employé dans un sens qui mettait en

relief la notion de fatigue:

De reposer il est saison, nous sommes travaillez et las.

Gringore, St. Loys VI, H.

Retournerent Epistemon et Panurge en la court de Pantagruel... joyeulx pour le retour: faschez pour le travail du chemin, lequel trouverent raboteux, pierreux et mal ordonné.

Rabelais III, 18

Ne faisant point comme certains bouviers qui, sans jugement ni direction, travaillent leur boeufs jusques à ce que plus n'en peuvent.

Belleforest, Secrets de l'agriculture, G.

Le verbe *travailler* et les expressions qui en sont dérivées pouvaient enfin avoir pour trait de contenu dominant la notion du tourment:

Tous les ennemys qui m'assaillent, Faiz par la mercy qu'ilz deffaillent, Et rendz confonduz et destruictz Tous ceulx qui ma vie travaillent.

Marot, Psaumes, 50.

Douce beauté qui fais honte au soleil Regarde un peu mon travail nompareil, Ne sois ensemble si belle et si fiere.

Ronsard, Cartels, H.

Les adjectifs travailleux et travaillant exprimaient l'idée de tourment quand ils étaient employés à propos des choses. Employés à propos des

personnes, ils qualifient le plus souvent ceux qui travaillent beaucoup ou qui aiment à travailler. Cela vaut aussi pour le substantif *travailleur* qui ne désigne plus celui qui fait souffrir.

La structure du contenu sémantique du verbe travailler et des mots dérivés a subi des changements profonds entre le 13° et le 16° siècles. Tout d'abord, il y a eu une modification de la hiérarchie des traits distinctifs dans le noyau sémantique: l'élément notionnel de tourment (c'est-à-dire de souf-france pour les emplois intransitifs) a perdu peu à peu sa position dominante en faveur d'autres éléments sémantiques, notamment celui de l'effort pénible ou de fatigue. Les expressions de ce groupe pouvaient ainsi être employées non seulement pour désigner la souffrance due à la fatigue et à l'effort, mais aussi l'effort qui fatigue et qui fait souffrir.

Par la suite, un autre changement important s'est produit dans le noyau sémantique de ces expressions: la notion d'effort y a pris une importance prépondérante et s'est adjoint la notion du résultat utile. Si bien que travailler, travail, etc. ne se disaient plus de n'importe quel effort fatigant, mais d'un effort (fatigant) devant aboutir à un résultat utile.

L'emploi que l'on faisait au 16e siècle du verbe travailler correspond à ce degré d'évolution de sa structure sémantique. A cette époque, il est déjà solidement installé au sein de notre champ conceptuel et est en passe d'y occuper la position centrale. Entre temps, la position de l'élément notionnel de tourment était devenue plus faible, ce qui revient à dire que le verbe était relativement moins employé dans le sens de «tourmenter» et que, employé pour désigner l'action de travailler au sens moderne, il n'était pas marqué par l'idée de tourment. On dirait que les deux acceptions du verbe n'avaient plus rien à voir les unes avec les autres: l'emploi transitif serait dominé par la notion de tourment, l'emploi intransitif par celle de travail. En effet, au 17° siècle encore, on était travaillé par des songes, on subissait la mort et le travail pires que le danger (Racine), et Bossuet parlait des grands travaux que Notre Seigneur a soufferts. En réalité, il n'est rien: de tels emplois n'étaient guère courants que dans le style littéraire soutenu. En ce qui concerne le style neutre, on constate que, même pour les emplois transitifs du verbe travailler, l'élément notionnel de tourment, loin d'être dominant, était tout à fait secondaire. Dès cette époque, en effet, le verbe travailler transitif est utilisé dans le sens contemporain qui est celui de «soumettre à un travail». On peut donc affirmer qu'à ce moment le verbe s'est définitivement détaché de la sphère conceptuelle du tourment et que les emplois qui en sont marqués se situaient au niveau des emplois «stylistiques», archaïques et littéraires.59

Au 17º siècle donc, le verbe travailler était employé au sens moderne du mot, à ceci près que la notion de fatigue marquait nettement sa valeur sémantique et que les emplois marqués de la notion de tourment paraissaient peut-être moins étrangères au sens habituel du verbe qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aussi croyons-nous pouvoir dire qu'au seuil de la période classique, le verbe travailler portait encore des vestiges de l'affectivité négative qui l'avait caractérisé en ancien français. Malgré cela, il occupait

⁵⁹ Cf. P. Richelet, Dictionnaire françois, Genève 1680, et J. Nicot, Le Grand dictionnaire françois-latin augmenté, Claude Larjot, Lyon 1625.

déjà la position centrale dans la structure onomasiologique à laquelle il appartenait.

Dans la période allant du 17^e siècle à l'époque contemporaine, le verbe travailler a accompli les derniers pas de son évolution sémantique: son contenu a rejeté définitivement l'affectivité et sa valeur a un caractère si général qu'il est substituable à n'importe quel autre verbe appartenant au champ. Sans ce caractère extensif il ne pourrait d'ailleurs pas remplir sa fonction de terme central.

Même les emplois transitifs du verbe ne sortent guère, quant à leur valeur, du cadre de la signification «soumettre à l'action en vue d'obtenir un résultat utile», ce qui revient à dire qu'ils ont suivi l'évolution sémantique des emplois intransitifs. Cela vaut dans une mesure plus forte encore pour les autres expressions du même noyau sémantique, c'est-à-dire pour travail et travailleur qui sont aussi les termes les plus extensifs dans chacune des classes de signification représentées dans le champ.

Pour terminer cet aperçu de l'évolution prodigieuse du verbe *travailler*, nous essaierons d'apercevoir les circonstances qui lui ont permis de devenir centre d'un champ conceptuel au sein duquel il avait occupé une place périphérique, et cela en dépit de la concurrence d'autres membres du champ.

Nous avons déjà eu l'occasion de montrer quelle a été l'évolution des deux verbes (ou des deux noyaux sémantiques) qui avaient constitué le centre dichotomique du champ conceptuel du travail en ancien français. Notons par ailleurs que la dichotomie au centre d'un champ conceptuel tel que le nôtre signalait au départ la faiblesse de son organisation; elle traduisait, en effet, l'absence ou l'élaboration insuffisante du concept unifiant. On a vu que l'évolution des deux verbes allait vers la spécialisation et non pas vers la généralisation qui aurait pu aboutir à une organisation plus hiérarchisée, donc plus stable, de notre structure onomasiologique, sans qu'il eût été nécessaire de remplacer les anciens verbes centraux par une autre unité lexicale. L'un d'eux aurait pu assumer la fonction de terme central.

L'évolution étant ce qu'elle a été, les deux verbes (ou noyaux sémantiques) ont perdu la faculté d'assumer la fonction de membres centraux de la structure et se sont plus ou moins éloignés de son centre. En conséquence de quoi un vide est apparu au centre du champ et notre structure a mis en oeuvre ses resources pour remédier à cette anomalie. Elle «essaie» le verbe besogner qui, toutefois, succombe assez vite à la poussée du verbe travailler lequel, pourtant, pourrait paraître handicapé par sa structure sémantique complexe et fluide, par son caractère trop marqué. Toujours est-il qu'il est sorti victorieux de ce concours et, ayant progressivement rejeté tous les traits de spécification, il est le centre incontestable et incontesté du champ onomasiologique du concept auquel il a prêté son nom. Ou peut-être s'est-il débarassé des différents traits de spécification à cause de sa position centrale, parce qu'ils le gênaient, parce qu'ils l'empêchaient de bien remplir ses fonctions. En appliquant le même raisonnement à l'examen de la structure du champ en ancien français et à son évolution ultérieure, nous arriverions à la conclusion que les verbes ovrer et laborer, puisqu'ils ont pris la voie de spécialisation, n'avaient pas été de vrais termes centraux.

Le verbe travailler (et le substantif travail) est devenu le centre du champ justement à l'époque où s'élaborait la conception moderne du travail, avec tout ce qu'elle comporte d'implications économiques et sociales, et son contenu sémantique suivait de près cette élaboration, ce qui lui donnait un certain avantage sur les autres membres du champ, plus ancrés dans les structures conceptuelles dépassées. Ainsi, il est le seul parmi les anciens membres du champ à avoir fait entrer dans son contenu sémantique le trait distinctif ,moyen d'existence' qui joue un rôle si important quand le travail est considéré dans le contexte social et économique, ce qui est très souvent le cas à l'époque moderne.

D'un autre côté, son contenu sémantique n'est marqué d'aucun trait de spécification et le caractère en est si général qu'on peut le substituer à n'importe quel verbe du champ, c'est-à-dire qu'il est extensif par rapport aux autres membres verbaux de cette structure. Il en va de même pour les autres expressions du groupe central. Qu-est-ce qui confère aux expressions de ce groupe ce caractère général et extensif? Peut-on l'attribuer uniquement à la simplicité de leur contenu sémantique qui ne comporte que les traits d'identification? A cette question, il faut donner une réponse négative, car d'autres membres du champ (tel le substantif ouvrage) présentent la même simplicité en ce qui concerne la structure de leur noyau sémantique sans avoir pour autant une valeur aussi générale. Il doit donc y avoir un autre facteur encore. 60 Lequel?

A notre avis, il s'agit du caractère équilibré de la structure du noyau. Equilibré en ce sens qu'aucun des éléments notionnels qui le constituent n'a une position constamment prépondérante et ne peut être considéré comme une dominante sémantique permanente: n'importe lequel d'entre eux peut devenir dominant. Cela donne à ce noyau sémantique un caractère polyvalent, ce qui se manifeste par une multiplicité d'acceptions possibles des mots auxquels il correspand. Sur le plan de la classification lexicomorphologique, cette polyvalence se traduit par un haut degré de convertibilité. Aussi le noyau sémantique de travail peut-il se combiner avec tous les traits de classification qui viennent en ligne de compte pour une structure onomasiologique telle que la nôtre.

⁶⁰ Cf. ci-dessus p. 82 et ci-après p. 107.